



Conditions générales de vente

Réservation

La réservation devient effective à la réception de la confirmation envoyé par le camping et devra être présentée à votre arrivée. Ce contrat est nominatif, strictement personnel et non cessible. Le locataire accepte l'emplacement en l'état (arbre, plantations,...). Vous devez justifier à tout moment de votre couverture par une assurance en Responsabilité Civile lors de votre séjour.

Le montant des frais de réservation est de 10 €.

Location

Location d'emplacement :

Chaque location de parcelle débute à partir de 14 heures le jour d'arrivée et se termine avant 12 heures le jour du départ. Les jours sont comptés par nuit passée. En cas de départ tardif une journée supplémentaire sera facturée.

L'emplacement doit être libéré et remis en état initial à la fin du séjour. Les préférences formulées lors de la réservation seront satisfaites dans la mesure des disponibilités, sans engager la responsabilité du camping.

Location d'hébergement :

Les locations ne peuvent être inférieures à une semaine en haute saison. Chaque semaine débute le samedi à partir de 15 heures et se termine le samedi suivant avant 11 heures. Dans tous les cas, l'état des lieux de sortie devra être programmé à l'avance avec l'accord de la direction selon les disponibilités du personnel. Les personnes qui désirent partir la veille doivent impérativement libérer les lieux avant 19 heures. Les linges personnels sont à apporter et la remise en ordre ainsi que le nettoyage restent à votre charge. Une caution de 300 Euros sera déposée à l'arrivée et restituée en fin de séjour, déduction faite, éventuellement du coût du matériel manquant et des frais de remise en état. Elle garantit également la propreté impeccable des locaux, puisqu'en cas d'habitat malpropre un forfait de 60 Euros sera conservé. Le nombre de personnes indiqué sur nos tarifs représente la capacité maximale d'accueil des hébergements. Un dépassement exceptionnel du nombre de personnes autorisées (enfant et bébé compris) est toujours soumis à acceptation de la Direction et sera facturé au tarif en vigueur. Il est formellement interdit de dresser des tentes ou des tonnelles sur la parcelle ou sur la terrasse de la location. Il est également interdit de fumer à l'intérieur des locations, par courtoisie, pour des raisons de sécurité et par mesure d'hygiène.

Les préférences formulées lors de la réservation seront satisfaites dans la mesure des disponibilités, sans engager la responsabilité du camping.

Prix

Les tarifs indiqués comprennent la TVA. En revanche, ils ne comprennent pas :

- la taxe de séjour : 0,33 € / adulte / nuit
- la taxe d'ordures ménagères : 0,20 € / pers. / nuit
- les animaux

Caution

Une caution de 300 € (uniquement par chèque bancaire) vous sera demandée à votre arrivée. Tout objet cassé ou perdu au cours du séjour sera facturé. Un état des lieux sera effectué à votre départ et votre chèque de caution vous sera retourné la semaine suivante.

Il vous est demandé de rendre les locaux dans un parfait état de propreté. S'il en était autrement, le nettoyage vous serait facturé au tarif de 60 €.

Règlement

Le camping accepte les règlements par carte bancaire, chèque, espèces, chèque vacances.

Le camping est labellisé VACAF.

Un acompte de 52 € (10 € de frais de réservation inclus) vous est demandé à la réservation d'un emplacement camping. Pour les locations, un acompte de 30 % du montant total vous sera demandé.

Le solde du séjour sera exigible 1 mois avant le début de celui-ci.

Annulation

Si votre annulation (seulement en cas de force majeure prouvée : maladie etc...), nous parvient par écrit, 2 mois avant votre arrivée, les arrhes vous seront restituées à 100 % ; entre 1 et 2 mois, à 50 % ; et dans un délai inférieur à 1 mois, le montant total restera acquis au propriétaire.

En aucun cas les frais de dossier ne seront remboursés.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, souscrire une assurance annulation (nous consulter).

Si le locataire ne prend pas possession du logement pour la date prévue, la direction se réserve le droit de relouer le logement s'il n'est pas occupé 24h après le début prévu du séjour.

Si le locataire quitte les lieux avant la fin prévue du séjour, il ne pourra pas prétendre à une remise.

Responsabilité

La responsabilité du camping, dans la limite de sa responsabilité légale, n'est pas engagée en cas de:

- Vol, perte ou dommage de quelque nature qu'il soit, pendant ou suite à un séjour.
- Panne ou mise hors service des équipements techniques, panne ou fermeture d'installation du camping. Le camping se réserve le droit de modifier la conception et la réalisation du camping.
- Dommages causés ou subis par les véhicules des campeurs stationnant ou circulant dans l'enceinte du camping

Réclamations

Toute réclamation doit-être effectuée directement auprès du personnel du camping pendant la durée du séjour. Si aucune réclamation n'a été effectuée lors de cette période, la prestation fournie par le camping sera réputée avoir été conforme.

Animaux

Les animaux sont acceptés à condition qu'ils soient tenus en laisse. Les propriétaires sont tenus responsables des dégradations causées par leur animal de compagnie. Ils sont également tenus d'éliminer les salissures qu'ils occasionnent.

Droit à l'image

A l'occasion de leur séjour, les vacanciers sont susceptibles d'être photographiés ou filmés dans l'enceinte du camping, pour la réalisation des supports publicitaires. Dans la mesure où ils ne le souhaitent pas, ils doivent faire part de ce refus par écrit auprès du camping.

Données personnelles

Conformément à la loi informatique et libertés N°78-17 du 6 janvier 1978 telle que modifiée, le client est informé que les données nominatives ou à caractère personnel signalées comme étant obligatoires recueillies dans le cadre de la réservation sont nécessaires à l'exécution de cette dernière.